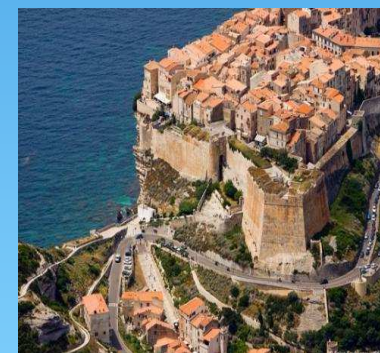


Investissement Territorial Intégré 2015 / 2020



Communes de Porto-Vecchio et Bonifacio



Réunion du CRHH mercredi 09 novembre 2016

SOMMAIRE

- * Constats généraux
 - * Présentation de la Stratégie
- * Articulation de l'ITI avec la Politique de la ville
 - * Développement économique et insertion
 - * La Gouvernance

Constats généraux 1/2

- * Zonage concerné : Pôle concerné : Pôle urbain Grand Sud
: Communes de Porto-Vecchio et Bonifacio
- * Public visé: Populations vulnérables et fragiles des pôles urbains dont le quartier prioritaire de Pifano à Porto-Vecchio
- * Nombre d'habitants concernés: environ 3000 personnes
(dont 2500 personnes à Porto-Vecchio et 500 Bonifacio)

Constats généraux 2/2

• Atouts

- Une croissance de la population maintenue,
- Une population jeune,
- Des communes dynamiques, une économie attractive dans le domaine du tourisme,
- Des établissements hôteliers de qualité,
- Des créations d'entreprises maintenues.
- Evolution du nombre d'entreprises,
- Caractéristiques des emplois.

• Faiblesses

- Une attractivité touristique extrêmement importante mais qui ne profite pas aux jeunes, sans qualifications ni aux demandeurs d'emploi, de longue durée,
- Une activité fortement pénalisée par une hyper saisonnalité, accompagnée de précarité...
- Une population peu qualifiée,
- Des populations vulnérables et fragiles (familles monoparentales, demandeurs d'emploi, jeunes en difficulté d'insertion...). *Population estimée à environ 20% de la population globale des deux communes.*
- Un habitat dégradé,
- Une absence totale de lien entre les quartiers ou les communes,
- Une situation d'enclavement du quartier Pifano à Porto-Vecchio,

•Porto Vecchio et Bonifacio partagent les mêmes caractéristiques architecturales, historiques, urbanistiques et économiques.

Présentation de la Stratégie

Stratégie territoriale retenue:

- * Au regard du diagnostic réalisé sur les communes de Porto Vecchio et Bonifacio, le fort développement touristique, et la croissance des activités économiques ne s'accompagnent pas forcément d'un développement social pour les populations.
- * Les éléments, s'ils ne sont pas pris en considération, amèneront à une fracture sociale sur ces deux communes.
- * Ainsi, l'objectif de la stratégie partagée, est d'une part de s'appuyer et de réguler le développement touristique pour favoriser le développement économique maîtrisé, vecteur de développement social pour les populations et d'autre part, de proposer de nouvelles formes de mobilité et offrir des équipements publics de qualité.
- * L'enjeu étant également de réinscrire les quartiers et habitants menacés de décrochage économique et social dans une stratégie commune de croissance inclusive, intelligente et durable.

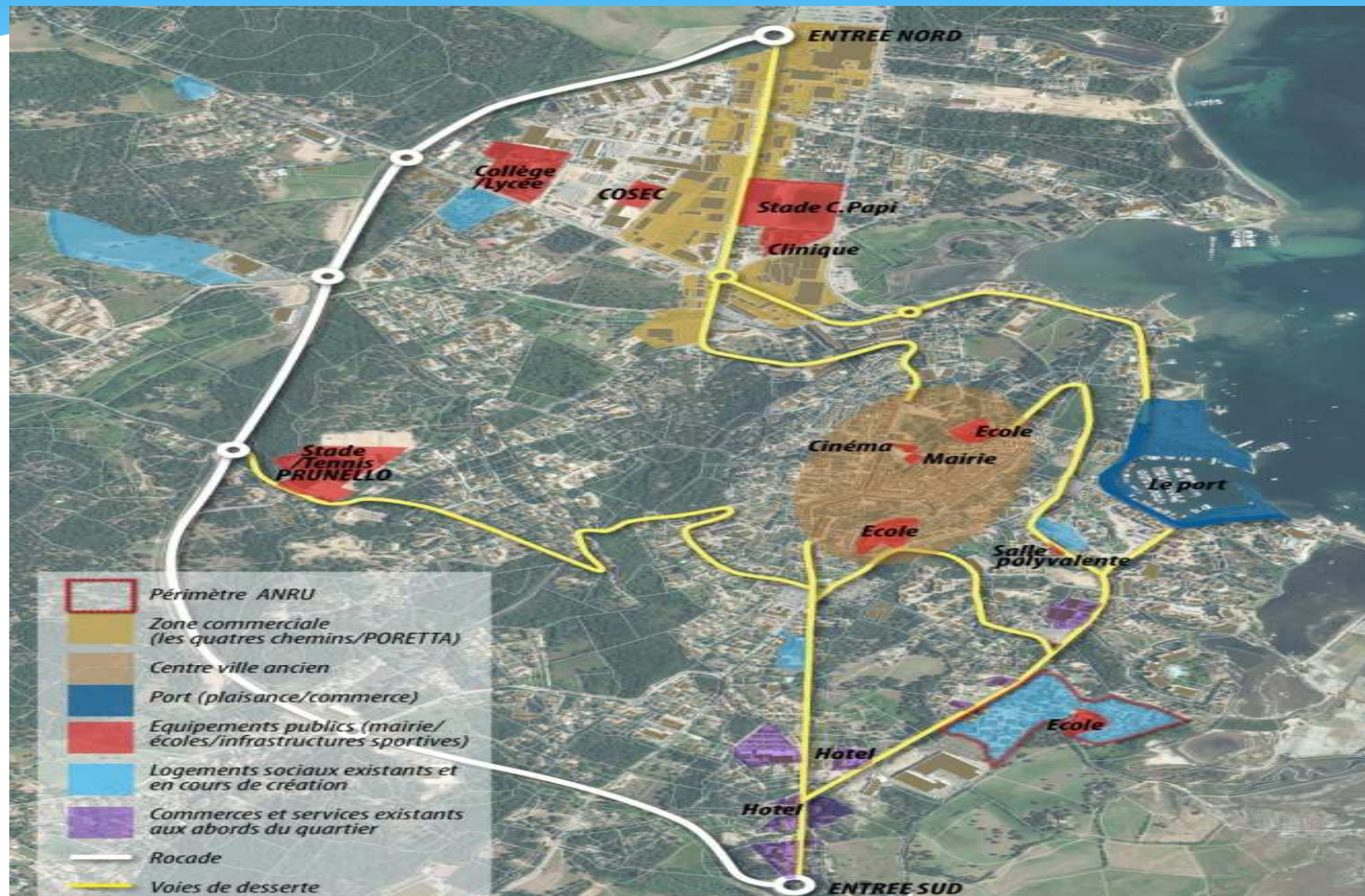
Articulation ITI et Politique de la ville

L'ITI est le volet **FEDER** du **Contrat de Ville** et il est complémentaire du Programme de Renouvellement Urbain au-delà des objectifs spécifiques à chaque dispositifs , ils poursuivent les mêmes finalités:

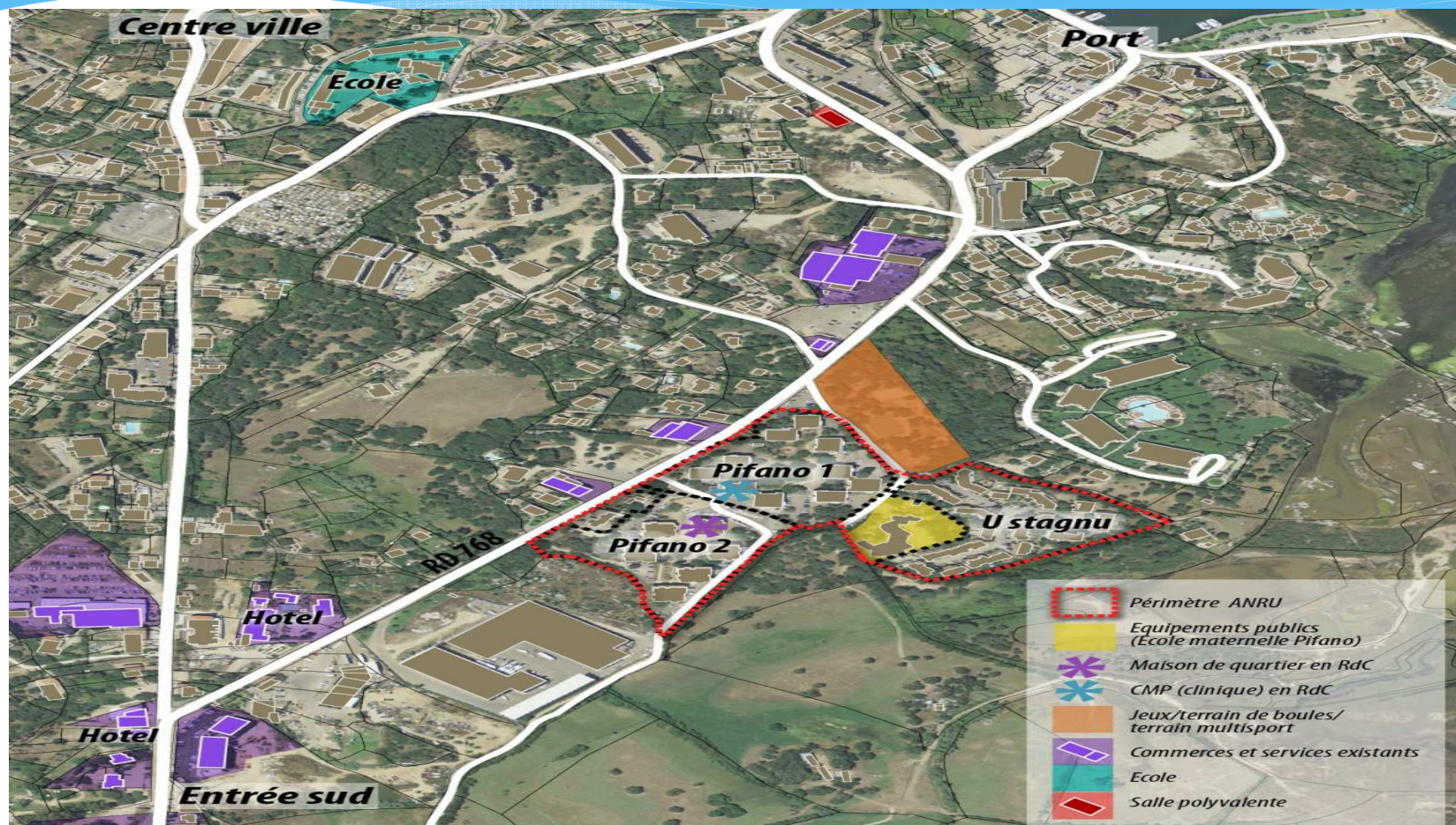
- Enrayer le décrochage social, économique et urbain du quartier prioritaire,
- Améliorer les conditions de logement et le cadre de vie des populations pauvres et précaires du quartier prioritaire,
- De favoriser des mobilités douces,

Parallèlement à Porto-Vecchio les dispositifs de la politique de ville; contrat de ville et clspd sont déployés depuis plus d'un an au travers de plans d'actions pour agir sur les problématiques identifiées sur le territoire. Les actions éligibles à l'ITI et au PRUIR viennent compléter cette dynamique par la mise en œuvre de projets structurants qui auront des impacts sur l'ensemble de la population des deux villes.

Périmètre Anru 1/2



Périmètre Anru 2/2



Le quartier Prioritaire 1/2

- * Deux bailleurs sociaux se partagent la gestion du parc social de Pifano/U Stagnu : l'Office Public de l'Habitat de Corse du Sud et l'ESH ERILIA
- * Trois ensembles de logements locatifs sociaux existent actuellement sur ce secteur pour un total de 299 logements:
- * - Pifano I constitué de 140 logements répartis sur 10 immeubles en R+2 et R+3;
- * Pifano II constitué de 89 logements répartis dans 6 immeubles en R+2;
- * La résidence U Stagnu constituée de 70 logements répartis sous formes de maisons mitoyennes en R+1

Le quartier Prioritaire 2/2

* Des dysfonctionnements du quartier :

- Mauvaises liaisons avec le centre ancien et les autres quartiers,
- Absence de cheminements en mode doux sécurisés,
- Présence d'un axe de circulation des poids lourds,
- Absence d'équipements publics et de commerce,
- Difficultés de circulation et de stationnement au sein du quartier,
- Espaces extérieurs à l'abandon,
- Vétusté des immeubles,
- Urbanisation périphérique sans continuité urbaine.

Le Programme de Renouvellement Urbain à Intérêt régional et ITI

* Pour améliorer le Cadre de Vie des habitants du quartier de Pifano/U Stagnu un programme d'actions sur plusieurs années :

- Intégration de bâtiments publics, services dans le quartier: (Hors PRU: la création d'une médiathèque), la création d'une maison de quartier (**éligible ITI : 1 086 000,00€**) l'extension et la réhabilitation de l'école maternelle Pifano.
- Restructuration viaire et mise en place de modes de déplacement doux: traitement de la départementale, traitement de la voie romaine, traitement des voies internes, incitations aux modes de déplacement doux, aménagement du stationnement en nombre suffisant, améliorer la signalétique du quartier (**éligible ITI : 1 500 000,00€**);
Et mise en place des transports collectifs (**éligible ITI : 1 450 000,00€**)
- Requalification et réalisation d'espaces verts au travers d'un véritable programme paysager intégrant la création et la requalification d'espaces publics favorisant les rencontres: création de trames vertes, plantations en alignements des voies, création de nouveaux espaces verts, requalification des existants, aménagements de jardins familiaux, aménagements des places au cœur des zones d'immeubles de Pifano I et II, l'aménagement de parvis, aménagement d'espaces de jeux....
- Réhabilitation des logements: réhabilitation des logements et des accès, requalification des logements et de leurs annexes, requalification des parties communes, requalification des accès et abords, amélioration énergétique des logements, privatisation des espaces, relogement des habitants, travailler sur l'offre de logements et la mixité sociale.
- (**éligible ITI surcoût énergétique : 1 057 584,00€**)
- Volet économie, emploi et social: qualifier et miser sur la formation, faciliter l'insertion professionnelle et sociale, développer l'esprit et la culture d'entreprise, Ramener le public vers les structures et faciliter l'accès au droit (**éligible ITI : 850 000,00€**),

Coût total des opérations éligibles: **5 944 384,00€**

Enveloppe FEDER attribuée: 2 100 000,00€

Développement économique et insertion 4/4

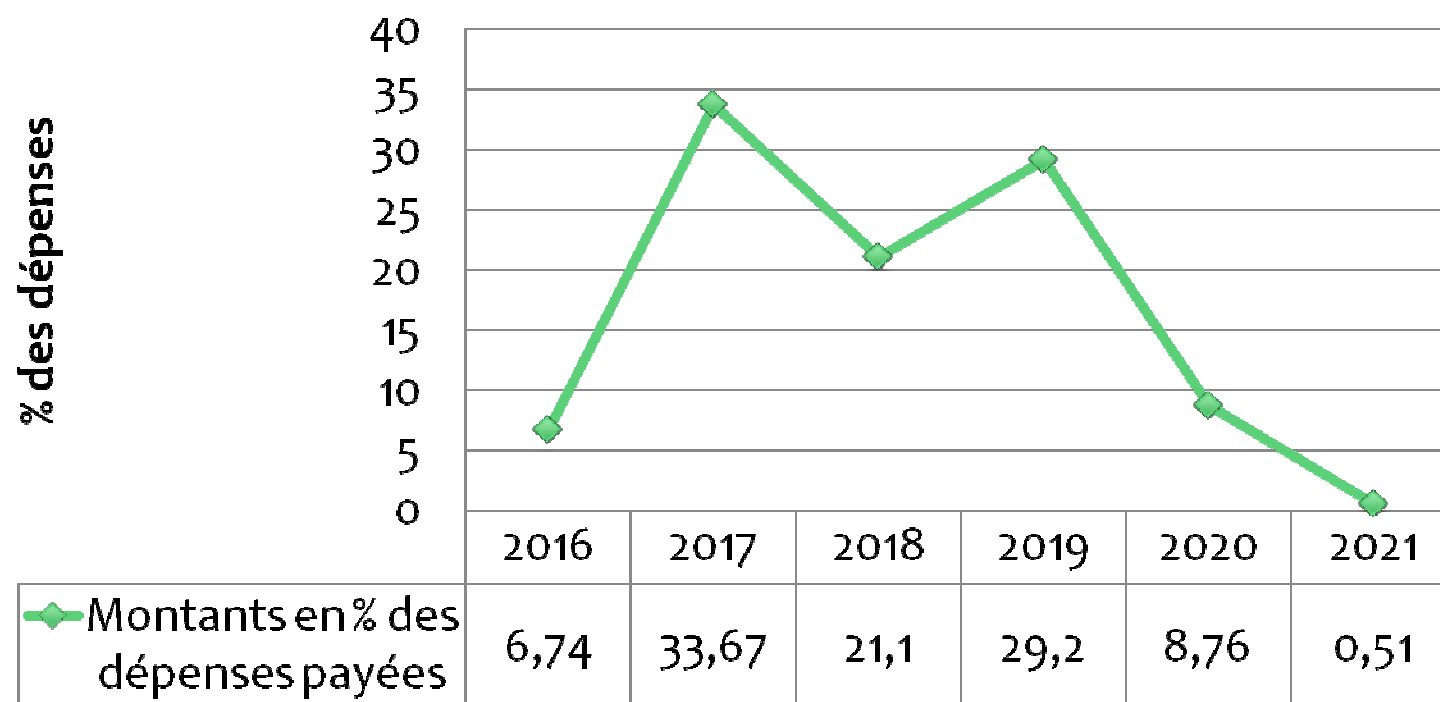
			Coût estimé HT				FEDER/ITI	%
N°opération	Intitulé	AXE PO FEDER	Etudes-MO (1)	Travaux/Prestations (2)	TOTAL (1+2)			
II	SECTION FONCTIONNEMENT							
A	EMPLOI							
	<u>Agir sur les freins de l'emploi</u>							
A2	Etude des besoins du tissu économique et mise en place de formations pour accéder à ces emplois sur le bassin	9B		90 000 €	90 000 €		22 050 €	24,50%
A2	Favoriser les dispositifs de formation locaux préparant les jeunes en cohérence avec l'offre et la demande d'emploi locale	9B		200 000 €	200 000 €		46 964 €	23,48%
A3	Favoriser une approche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences	9B		180 000 €	180 000 €		44 100 €	24,50%
	<u>Faciliter l'insertion professionnel et sociale des publics</u>							
A4	Favoriser la découverte et la connaissance des métiers, valoriser le travail, développer le "coaching", le parrainage, le tutorat	9B		30 000 €	30 000 €		7 350 €	24,50%
A5	Mobilisation des clauses d'insertion dans les marchés publics	9B		60 000 €	60 000 €		14 700 €	24,50%

Développement économique et insertion 2/2

			Coût estimé HT				FEDER/ITI	%
	N°opération	Intitulé	AXE PO FEDER	Etudes-MO (1)	Travaux/Prestations (2)	TOTAL (1+2)		
	II	SECTION FONCTIONNEMENT						
		<u>Développer l'esprit et la culture d'entreprise:</u>						
	A6	Travailler sur l'émergence de projets	3A		30 000 €	30 000 €	7 350 €	24,50%
	A7	Accompagner les publics, et notamment les jeunes, dans la création d'activités en renforçant l'accès aux strucutres d'accompagnement	9B		60 000 €	60 000 €	14 700 €	24,50%
	A8	Rompre l'isolement des jeunes chefs d'entreprises	3A		60 000 €	60 000 €	14 700 €	24,50%
		<u>Ramener les publics vers les structures, faciliter l'accès au droit:</u>						
	A9	Assurer un accueil de proximité pour repérer les personnes ne fréquentant pas les institutions et les guider vers des étapes préalables à l'emploi/Favoriser le développement d'ateliers spécifiques	9B		47 000 €	47 000 €	11 515 €	24,50%
	A10	Favoriser l'émergence d'une animation territoriale "Insertion et Emploi" en faveur des publics habitant le quartier	9B		45 000 €	45 000 €	11 025 €	24,50%
	A11	Faciliter l'accès et la promotion de l'emploi local par la mise en place d'une plateforme digitale emploi territorialisée	2c		48 000 €	48 000 €	11 760 €	24,50%
		sous total emploi			850 000 €	850 000 €	206 214 €	

Planification des crédits ITI pour l'ensemble des opérations

Répartition des dépenses par années



LA GOUVERNANCE 1/2

Les Communes de Porto-Vecchio et Bonifacio ont passé une convention définissant leur partenariat au sein de l'ITI et les modalités de gouvernance, Dans ce cadre, il est prévu que la Commune de Porto-Vecchio assure la fonction du chef de file du projet ITI et qu'à ce titre, elle rende compte de la mise en œuvre et de l'exécution du projet ITI.

Le dispositif de gouvernance auquel les deux communes participent se compose:

- **D'un Comité de Pilotage chargé:**

- Du suivi général de la stratégie territoriale,
- D'établir et adopter le bilan annuel d'exécution du dit programme,
- De procéder à l'évaluation du dispositif.

- **D'un Comité Technique chargé:**

- d'analyser les projets susceptibles d'être financés au titre de l'ITI,
- D'établir les critères de sélection des projets,
- De valider les projets qui seront transmis à l'autorité de gestion (CTC) en vue de leur passage en COREPA.

La gouvernance retenue est la même pour les trois dispositifs Contrat de Ville, ITI, PRU.

LA GOUVERNANCE 2/2

ETAT :

- M. Le Préfet ou son délégué.
- DDTM.
- DDCSPP.
- UT-DIRECCTE.
- DASEN.
- Délégué du préfet dans les quartiers.
- Procureur de la République –DT PJ.
- Recteur d'Académie.
- DRJSCS.
- DRAC.
- DREAL.
- DRDFE.
- FIPD.

COMMUNE :

- M. Le Maire.
- L'adjoint du Maire délégué à la Politique de la Ville et des Politiques sociales.
- L'adjoint du Maire délégué aux Affaires Scolaires.
- L'adjoint du Maire délégué aux Affaires Culturelles et à la Prévention de la Délinquance.
- L'adjoint du Maire délégué aux Sports.
- Les adjoints concernés par une ou plusieurs problématiques du Contrat de Ville.
- Le Directeur Général des Services.
- La chargée de mission Politique de la Ville.

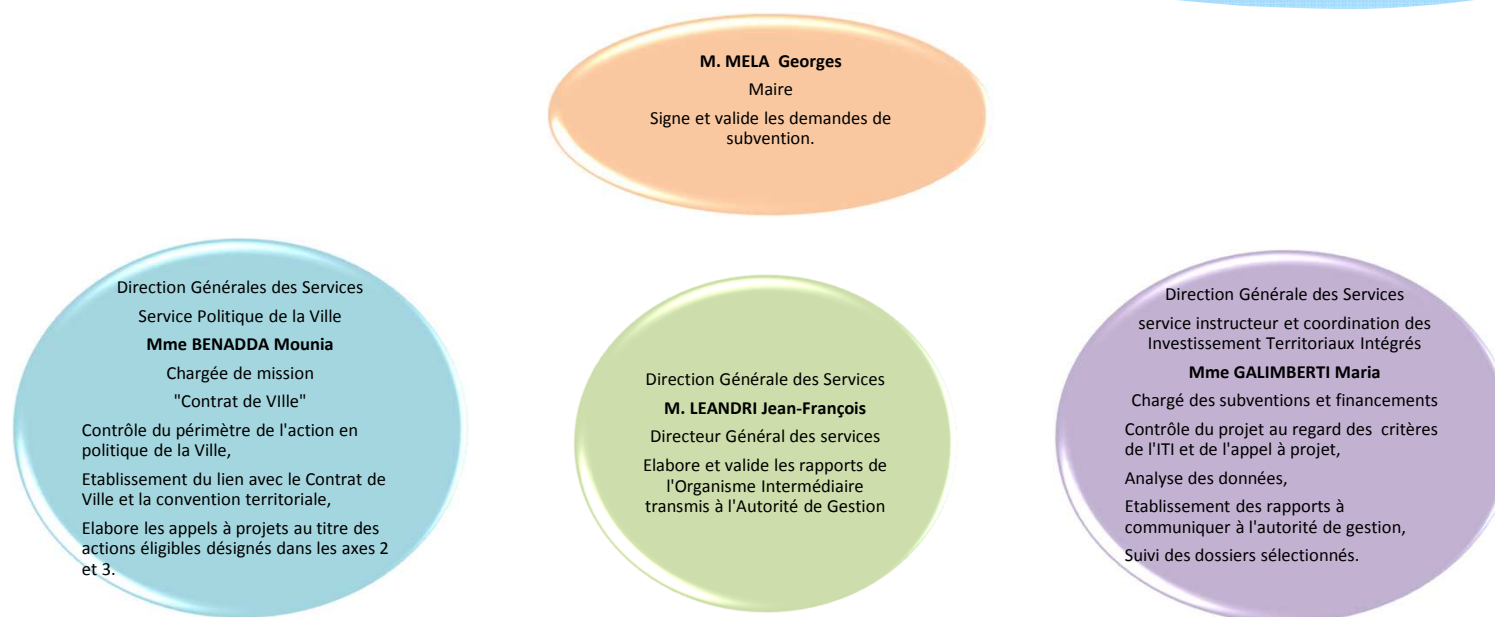
Autres:

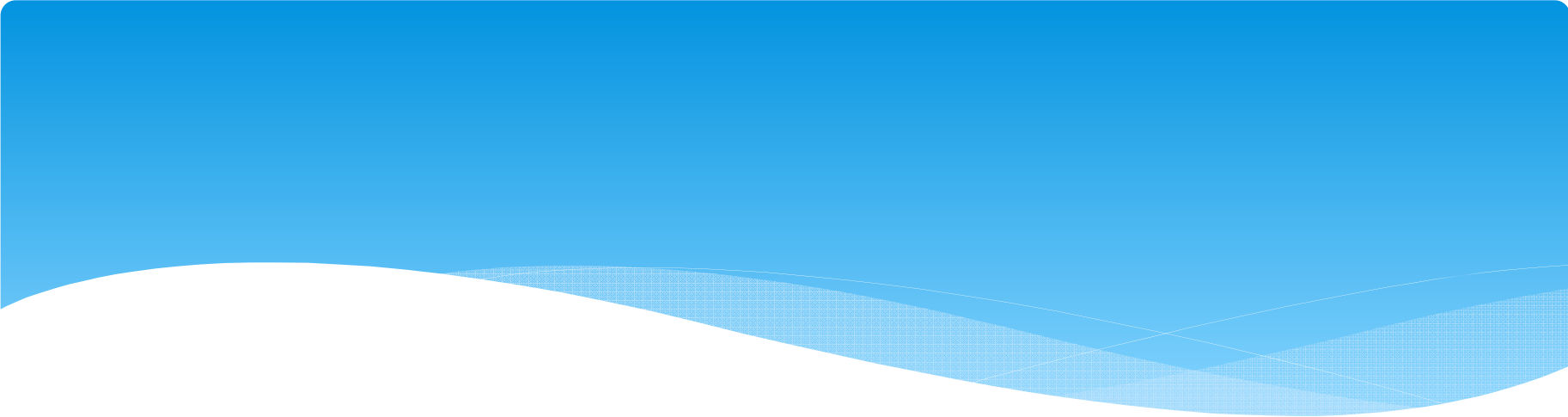
- LA COLLECTIVITE TERRITORIALE :
- Un représentant désigné
- LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE CORSE DU SUD
- Un représentant désigné
- Autres Membres :
- La Caisse des Dépôts et des Consignations.
- ARS.
- CAF.
- POLE EMPLOI.
- Les bailleurs sociaux.
- Le Président de la Communauté de Communes Grand Sud ou son représentant.
- Le Conseil des Citoyens.

SELECTION DES APPELS A PROJETS

- * Les appels à projets sélectionnés selon les **modalités « au fil de l'eau »** ne concernent que les opérations sous maîtrise d'ouvrage communale et/ou le maître d'ouvrage.
- * Les appels à projets sélectionnés selon les **modalités « d'appel à projet »** ne concernent que les opérations de développement économique et social.

SCHEMA FONCTIONNEL DES PROJETS SELECTIONNES PAR APPEL A PROJETS





MERCI POUR VOTRE ATTENTION